

# Quand le gouvernement prend l

Hier, le gouvernement a présenté un vaste plan de sobriété énergétique qui mêle action de l'État et engagements volontaires des acteurs économiques et de la société civile

Jean-Denis Renard  
jd.renard@sudouest.fr

Il faut parfois se pincer pour croire aux propos tenus au pupitre du Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, où le gouvernement présentait, hier, son plan de sobriété énergétique. Quand Agnès Pannier-Runacher, la ministre chargée du chantier, vante la dite sobriété en citant l'association négaWatt, qui prêche dans la quasi-indifférence des pouvoirs publics depuis vingt ans, peut-être doit-on conclure que les temps changent.

L'hiver dernier encore, « sobriété » était presque un gros mot

Ce n'est pas aux grandes phrases que sera jugée l'efficacité de ce plan ambitieux, c'est à la réalisation de l'objectif. Il flotte sur toutes les lèvres de l'exécutif depuis le discours prononcé par Elisabeth Borne lors de l'université d'été du Medef, le 29 août dernier. Affaler de 10 % la consommation d'énergie du pays en deux ans, d'ici 2024. Parer à la menace de pénurie de gaz, à celle des coupures d'électricité. Et, non accessoirement, éviter la suffocation des entreprises et des particuliers à la lecture de leurs factures.

## Des Amish moins moqués

« Chaque geste compte », répète aujourd'hui le gouvernement comme un mantra. Se laver les mains à l'eau froide au cours de la journée de travail d'un agent de l'État ou nager dans une eau un degré plus fraîche en piscine publique, par exemple. Éteindre chez soi la box en veille et régler son eau chaude sanitaire à

55 °C, pour reprendre des items de la campagne de communication qui sera déployée dans les médias à partir du 10 octobre. Bref, faire des efforts et/ou se montrer vigilant sur son comportement.

Pour mesurer le chemin accompli, il faut se souvenir que l'actuel président de la République, en septembre 2020, brocardait le « modèle Amish » - en parlant des préventions contre la technologie 5G - devant un auditoire rigolard. L'hiver dernier encore, « sobriété » était presque un gros mot que les candidats à l'élection présidentielle se gardaient de savourer en bouche, de peur qu'on leur tombe dessus.

Le 10 février, le président-candidat Emmanuel Macron, lors de son discours de Belfort consacré à sa vision de l'avenir énergétique, indiquait bien qu'il fallait consommer moins d'énergie, « mais pas par la restriction », par l'innovation. « Il y a quelques mois à peine, peu d'entre nous étaient familiers de ce concept - celui de sobriété - a concédé Elisabeth Borne lors de son discours de clôture porte de Versailles.

## Bonus aux covoitureurs

Abondé par neuf groupes sectoriels de travail - l'État, les entreprises, les espaces recevant du public, les collectivités territoriales, etc. - le plan de sobriété mêle des prescriptions dans le périmètre de l'action publique à des incitations pour les particuliers et des engagements de la part des acteurs économiques.

Parmi les premières, on relève le respect des 19 °C dans les bâtiments de l'État - 18 °C en cas de tension sur le réseau électrique national, révélée par une alerte « Ecowatt rouge ». Parmi les secondes, un bonus au mon-



Les entreprises sont directement concernées par le plan de sobriété énergétique au vu de leur consommation, comme ici la verrerie Owens-Illinois (O-I) de Vayres, en Gironde.

ARCHIVES LAURENT THEILLET/« SUD OUEST »

tant encore inconnu, versé à tout nouveau covoitureur qui s'inscrira sur une plateforme à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Et, au chapitre des bonnes intentions des entreprises, on peut citer l'extinction des éclairages dès la fermeture des grandes surfaces commerciales et l'abaissement

de leur température à 17 °C en cas d'Ecowatt rouge.

« On va plus loin que les textes réglementaires », s'est réjoui Jacques Creyssel, le délégué général de la Fédération du commerce et de la distribution, qui regroupe les grandes enseignes. Ce catalogue, décliné par les ins-

titations et par les entreprises, vise clairement à déminer le sujet auprès des particuliers et à éviter un nouveau syndrome « gilets jaunes », quand le bas de l'échelle estime porter le fardeau de la transition. « Les Français ne comprendraient pas qu'on leur demande des efforts

## Électricité : les boulangers menacés par la hausse des prix

Exclus pour la plupart du bouclier tarifaire sur l'énergie, les boulangers de France sont inquiets pour la pérennité de leurs entreprises

Symbole et orgueil de l'Hexagone, le pain risque-t-il de manquer aux Français début 2023 ? C'est ce que redoute la profession, à en croire le président de la Confédération des boulangers de Nouvelle-Aquitaine, le Mellois Emmanuel Gripon. « De nombreux artisans vont tirer le rideau et il n'est pas certain qu'ils seront remplacés. Le cas se produit déjà en Belgique. » En cause, le prix de l'électricité.

« La plupart des boulangeries, y compris celles de quartier, entre le four, le pétrin, les chambres froides et les banques réfrigérées, ont besoin d'une puissance énergétique qui les place hors du champ de la protection énoncée par le ministre de l'Économie », explique Marc Sanchez, secrétaire général du SDI (Syndicat des indé-

pendants). Sur les 33 000 boulangeries du pays, deux tiers ne sont pas protégées par le bouclier tarifaire du ministère de l'Économie, selon Emmanuel Gripon.

## De 24 000 à 80 000 euros

« La plupart des artisans ont besoin d'une puissance au compteur supérieure à 36 kilovoltampères (kVA) qui n'entre pas dans le cadre du bouclier, précise ce dernier. La puissance au compteur requise pour des boulangeries de moyenne taille (six à huit salariés) tourne plutôt autour de 72 kVA, soit le double du plafond imposé par le bouclier. » Et le patron des boulangers néo-aquitains de citer quelques exemples de confrères dont la facture d'électricité est passée de 9 000 à 21 000 eu-

ros ou de 24 000 à 80 000 euros. « C'est impossible de continuer dans ces conditions », prévient-il.

Le président national de la Confédération, Dominique Anract, était attendu hier à l'Élysée pour obtenir l'aide et l'arbitrage de l'État. « Certains artisans ont sous la gorge le couteau de leurs fournisseurs qui ne leur laissent que quarante-huit heures pour signer un nouveau contrat. » En attendant une solution, « il faut travailler différemment, assure Emmanuel Gripon. Certains boulangers vont désormais cuire tous leurs pains le matin et il n'y aura plus de fournée l'après-midi. Mais cela ne suffira pas à préserver la trésorerie et il y aura de la casse sociale. »

Benoît Lasserre



De nombreux boulangers ne vont plus faire qu'une fournée par jour pour économiser l'électricité. ARCHIVES MICHEL AMAT/« SO »